Le déclin économique de la France

Gilles Saint-Paul
Université des Sciences Sociales, Toulouse

Introduction

Depuis maintenant plusieurs années, hommes politiques, intellectuels et médias sont divisés par une controverse sur le « déclin de la France ». Pour les uns, la France perd graduellement du terrain à cause du poids croissant de l'Etat et de son incapacité à mettre en œuvre des réformes structurelles. Pour les autres, elle reste la cinquième puissance économique mondiale, un exportateur dynamique, un pionnier de la protection sociale et un centre d'excellence pour les technologies avancées. La controverse a été émaillée de polémiques techniques sur l'exactitude de chiffres d'Eurostat qui plaçaient la France au douzième rang de l'Union Européenne en termes de pouvoir d'achat par tête.

Cet article dresse un panorama du déclin. Il affirme que le déclin est réel et ne repose pas sur une erreur statistique : si tel ou tel classement peut être révisé à cause de problèmes de mesure, il n'en reste pas moins qu'au cours des vingt dernières années, le PIB par habitant a cru moins vite en France que dans la plupart des autres pays développés. Cependant, le phénomène est lent et la France joue encore « dans la cour des grands » au sens où son niveau de vie reste comparable à celui des grands pays développés. Nous discutons ensuite les causes potentielles de ce phénomène. Bien qu'il soit difficile de tirer des conclusions définitives, il semblerait que le poids croissant de la fiscalité et de la réglementation du marché du travail, ainsi que l'inefficacité du secteur public, aient joué un rôle important. Et c'est précisément à cause de cette inefficacité que le poids croissant de l'Etat ne semble pas s'être traduit par une compensation suffisante en termes de bien publics et d'indicateurs « sociaux », relativement aux autres pays.

Mesurer le déclin : le Produit Intérieur Brut

Le PIB (Produit Intérieur Brut) est une mesure de la richesse produite sur le territoire national français, chaque année. Pour que l'on puisse comparer cette grandeur entre pays, il faut la rapporter à une unité de mesure commune. Pour notre propos, on utilisera comme mesure le PIB en parité de pouvoir d'achat, c'est à dire exprimé en termes d'un panier de consommation qui est le même dans chaque pays. Il nous donne une idée du *niveau de vie* de la population. On pourrait également considérer le PIB en dollars, qui nous donne une idée de la *puissance économique* du pays. Un pays dont le PIB en dollar par tête est le plus élevé pourra acheter plus de pétrole, plus de lancements de satellite, et plus généralement plus de tout bien homogène et échangeable sur un marché international. La différence entre le PIB en dollar et le PIB en parité de pouvoir d'achat provient essentiellement de différences dans le prix relatif des biens non échangeables. Ainsi, les habitants de Miami peuvent être plus riches en dollars que ceux de Paris, mais plus pauvres en parité de pouvoir d'achat parce que le prix de la coupe de cheveux est plus élevé à Miami qu'à Paris. Malheureusement, les comparaisons de PIB exprimés en dollars courants sont trop sensibles aux fluctuations

temporaires du taux de change pour être fiables. Ainsi, nous nous cantonnons aux comparaisons en termes de pouvoir d'achat.

Les graphiques suivants nous donnent l'évolution du classement relatif des divers pays en PIB par tête, exprimé en parité de pouvoir d'achat, en 1970, 1980, 1990 et 2000 :

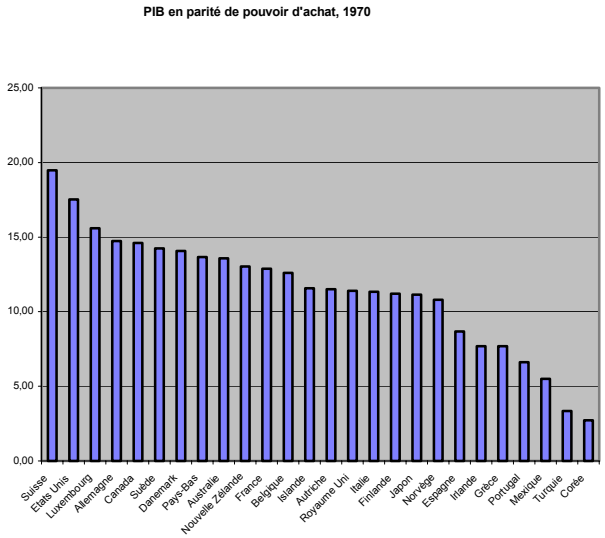

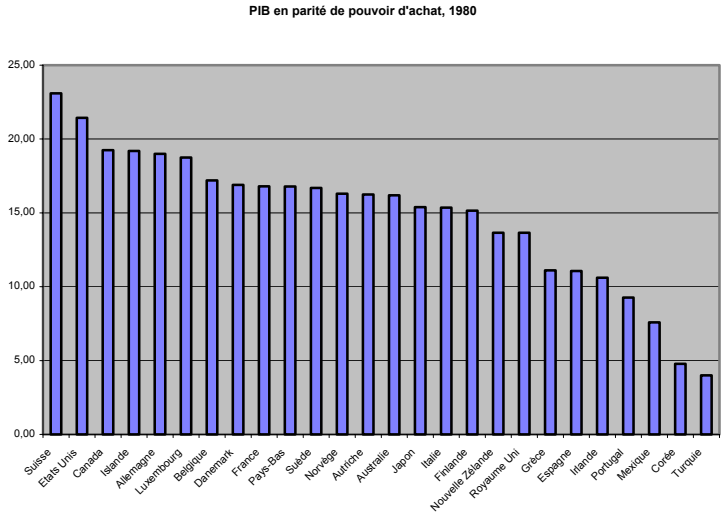

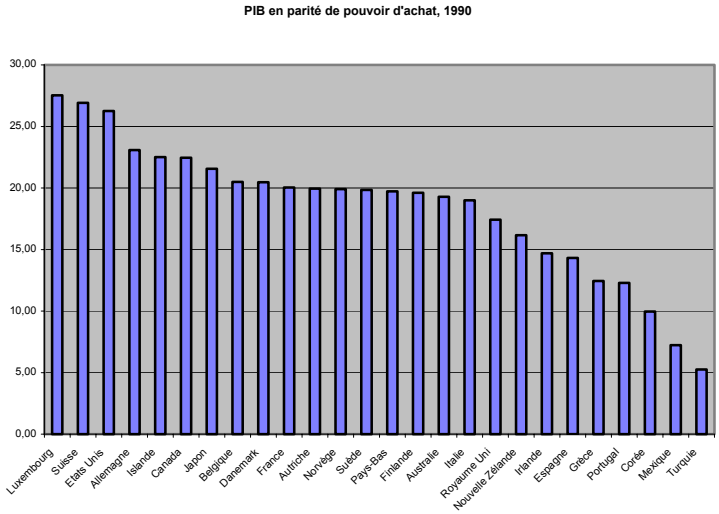

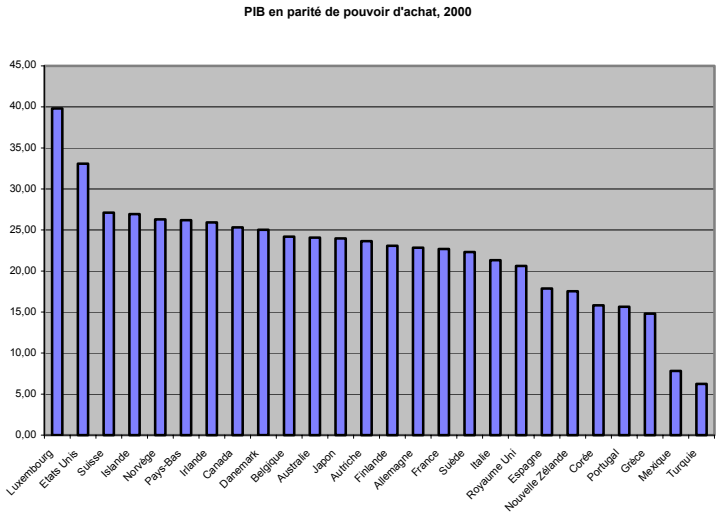

La France est passée de la onzième place en 1970, à la seizième en 2000. Cependant, la plupart des pays qui nous sont passés devant sont des petits pays, tandis que la Grande-Bretagne et l'Italie, en 2000, connaissaient toujours un pouvoir d'achat par tête inférieur à celui de la France. Notons cependant que les pays qui se trouvent derrière la France comblent l'écart : la France perd également du terrain par rapport à ces pays depuis 1980 :

	1970	1980	1990	2000
Royaume Uni	88,6	81,3	87,0	90,9
Italie	88,1	91,4	94,8	94,0
Espagne	76,6	72,1	75,3	83,9

Tableau 1 : PIB par tête en parité de pouvoir d'achat rapporté au PIB par tête français, pour les trois plus grands pays européens situés derrière la France.

Une autre manière de voir les choses est de calculer le taux de croissance moyen du PIB par tête. On voit alors qu'entre 1970 et 1980, la France se place au quatorzième rang des pays de l'OCDE, avec un taux de croissance moyen de 3 % ; entre 1980 et 1990, elle tombe

au seizième rang, avec 1,9 % de croissance. Entre 1990 et 2000, elle perd encore deux places, avec 1,3 % de croissance, et elle en aurait perdu une de plus sans la réunification de l'Allemande, qui a artificiellement réduit la croissance de celle-ci en-dessous de 0 %. Inversement, les Etats-Unis sont passés de la dix-huitième place au cours des années 1970, à la septième au cours des années 1990, ce qui signifie entre autres qu'au cours de cette décennie, ils ont creusé l'écart avec la France, à un rythme supérieur à un point de PIB par an.

	1970-80		1980-90		1990-2000
1	Corée	7,6	Corée	10,8	Irlande	7,6
2	Islande	6,6	Luxembourg	4,7	Corée	5,9
3	Norvège	5,1	Japon	4,0	Luxembourg	4,5
4	Grèce	4,4	Irlande	3,9	Pays-Bas	3,3
5	Autriche	4,1	Portugal	3,3	Norvège	3,2
6	Portugal	4,0	Turquie	3,1	Portugal	2,7
7	Japon	3,8	Finlande	2,9	Etats Unis	2,6
8	Mexique	3,8	Espagne	2,9	Espagne	2,5
9	Irlande	3,8	Royaume Uni	2,8	Australie	2,5
10	Belgique	3,7	Italie	2,4	Danemark	2,2
11	Italie	3,5	Autriche	2,3	Islande	2,0
12	Finlande	3,5	Etats Unis	2,3	Grèce	1,9
13	Canada	3,2	Norvège	2,2	Turquie	1,9
14	France	3,0	Allemagne	2,2	Autriche	1,9
15	Allemagne	2,9	Danemark	2,1	Royaume Uni	1,8
16	Espagne	2,7	France	1,9	Belgique	1,8
17	Pays-Bas	2,3	Belgique	1,9	Finlande	1,8
18	Etats Unis	2,2	Australie	1,9	France	1,3
19	Luxembourg	2,0	Suède	1,9	Canada	1,3
20	Danemark	2,0	Nouvelle Zélande	1,8	Suède	1,2
21	Royaume Uni	2,0	Pays-Bas	1,7	Italie	1,2
22	Turquie	1,9	Islande	1,7	Japon	1,1
23	Australie	1,9	Canada	1,7	Nouvelle Zélande	0,9
24	Suisse	1,9	Suisse	1,7	Mexique	0,8
25	Suède	1,7	Grèce	1,2	Suisse	0,1
26,0	Nouvelle Zélande	0,5	Mexique	-0,5	Allemagne	-0,1

Tableau 2 – Le palmarès de la croissance

Les comparaisons de taux de croissance sont cependant légèrement trompeuses, parce que l'on s'attend à ce que les pays riches croissent moins vite que les pays pauvres, en vertu de phénomènes de rattrapages—rattrapage technologique ainsi qu'en matière d'accumulation de capital physique et de connaissances. Ce phénomène est bien documenté[1], on sait qu'en moyenne un pays peut espérer combler l'écart relatif qui le sépare d'un pays plus riche à un rythme de 2 % par an en moyenne. Nous pouvons utiliser cette propriété pour définir un taux de croissance « normal » au cours d'une décennie, qui, pour chaque pays, est celui qui lui aurait permis de combler l'écart avec les Etats-Unis de 2 % par an en moyenne. La différence entre le taux de croissance qui a réellement prévalu et le taux de croissance normal peut être interprétée comme la performance économique du pays, relativement aux Etats-Unis. Si l'on

[1] Voir **Barro,** Robert J.; Sala-i-Martin, Xavier, **"Convergence",** *Journal of Political Economy,* Volume 100, Issue 2, April 1992, Pages 223-251

utilise cet indicateur, on observe une évolution similaire à celle du tableau précédent, mais plus rapide : la France chute de la quatorzième à la dix-huitième place dès 1980, et se maintient à cette place pendant les années 1990.

Ce qui précède suggère que le déclin économique de la France est un phénomène réel, mais lent. Bien qu'en vingt ans, la France soit passée de la neuvième à la seizième place, en termes de pouvoir d'achat moyen, en 2000 elle était toujours devant la Grande Bretagne et l'Italie, pour autant que l'on utilise ces données de l'OCDE. Si l'on prend comme base les taux de croissance observés au cours des années 1990, il ne faudrait pas moins de vingt ans pour que le niveau de vie au Royaume-Uni dépasse celui de la France, et quinze en ce qui concerne l'Espagne.

On notera enfin que les comparaisons de pouvoir d'achat sont sensibles à la méthode utilisée. C'est cette sensibilité qui explique la controverse récente, dans la presse, sur une étude d'Eurostat qui classait la France douzième sur quinze au sein de l'Union Européenne. La question du rang exact de la France est futile. Le fait important est que, au cours des vingt dernières années, le PIB par tête en France a décliné relativement à la plupart des autres pays développés, à l'exception de l'Allemagne, qui a encaissé le choc de la réunification. C'est ce que montre le tableau précédent et ces résultats sont robustes quelles que soient les données utilisées.

Les composantes du déclin

Une fois constaté le déclin relatif de la France, il reste à l'expliquer. Pour ce faire, il importe de noter que le niveau de bien-être matériel d'un pays dépend de plusieurs facteurs. Les trois principaux déterminants du PIB sont :

- Le travail, c'est-à-dire la proportion de gens qui travaillent et le nombre d'heures qu'ils travaillent. Plus ces indicateurs sont élevés, plus la quantité de biens produite par tête est élevée.
- Le capital, c'est-à-dire les machines, les véhicules, l'immobilier, etc. Plus le stock de capital est élevé, plus la quantité produite est élevée.
- La technologie, qui détermine l'efficacité de l'économie, c'est-à-dire la quantité produite à travail et capital donnés. Ainsi, la productivité sera plus élevée si l'on utilise les technologies les plus avancées. Les machines outil contemporaines ne prennent pas plus de temps à construire, et ne pèsent pas plus lourd, que celle d'il y a cinquante ans, mais permettent de produire beaucoup plus.

Les macroéconomistes ont développé des techniques comptables permettant de décomposer la performance de croissance d'une économie en la contribution de chacun de ces facteurs. Clairement, on expliquera le déclin différemment suivant que l'un ou l'autre de ces facteurs domine.

Le travail

Lorsqu'on se livre à un exercice de ce type, le facteur dont la contribution est la plus importante est l'emploi : qu'il soit mesuré en nombres de travailleurs employés ou en nombre

d'heures totales. Le *taux d'emploi* est défini comme le rapport de la population totale employée sur la population totale âgée de 15 à 64 a ns. Le tableau 3 nous en donne l'évolution depuis 1970 dans le sprincipaux pays de l'OCDE.

		1970	1980	1990	2000
1	Norway	67,5	74,0	73,9	78,1
2	Iceland	68,1	74,1	76,1	76,0
3	Denmark	74,8	74,8	75,2	75,9
4	Japan	70,6	70,2	72,5	74,7
5	United States of America	61,9	65,9	72,2	74,4
6	Sweden	73,2	79,5	81,3	72,9
7	Canada	61,3	67,5	71,5	71,5
8	United Kingdom	70,8	69,9	72,0	71,4
9	Australia	0,0	66,3	69,1	69,5
10	Finland	69,7	72,0	74,6	67,3
11	Portugal	60,3	62,1	68,2	66,1
12	Germany	68,8	66,1	64,8	64,6
13	Ireland	63,2	59,0	53,9	64,5
14	Netherlands	61,6	55,4	54,8	63,6
15	Austria	66,9	67,5	64,2	63,5
16	France	66,0	64,1	60,6	60,9
17	New Zealand	65,0	64,3	58,8	60,9
18	Belgium	59,9	57,3	56,4	57,9
19	Greece	55,4	54,3	55,0	55,8
20	Spain	61,6	53,6	51,3	54,7
21	Italy	56,1	56,8	53,5	52,4

Tableau 3—Evolution des taux d'emploi depuis 1970

Sur les 21 principaux pays de l'OCDE, la France occupait le dixième rang en 1970 avec un taux d'emploi de 66 %, devant les Etats-Unis où le taux d'emploi n'était que de 62 %. En 2000, la France était tombée à la seizième place avec un taux d'emploi de 61 %, tandis que les Etats-Unis se situaient à la quatrième place avec 74 %. Au cours de cette période, le taux d'emploi a baissé de cinq points en France, ce qui la situe à la vingtième place en termes d'évolution ; l'Espagne est le seul pays où ce même taux a plus baissé.

Si l'on se limite maintenant à l'emploi *privé,* la France n'était, en 1970, qu'au quinzième rang avec une proportion de 54 % des 15-64 ans employés dans le secteur privé. En 2000, elle était descendue au vingtième rang avec 46 %, ne devançant que l'Italie.

Une des raisons de la mauvaise performance de la France en termes d'emploi est la faible participation des travailleurs âgés. Cela tient en grande partie aux politiques malthusiennes qui découragent l'offre de travail chez ces catégories, telles que la pré-retraite.

Qu'en est-il maintenant de la durée du travail ? Entre 1979 et 2001, celle-ci est passée de 1806 heures par an et par employé en moyenne à seulement 1532. On notera cependant qu'il existe des pays où elle est encore plus faible : la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, les Pays-Bas, et la Norvège. Mais, à l'exception de la Belgique, ces pays ont un taux d'emploi plus élevé d'au moins 3 points. Leur désavantage apparent en termes d'heures travaillées par employé s'explique avant tout par le fait que la plupart des emplois supplémentaires existant dans ces pays relativement à la France sont des emplois à temps partiel.

Si on combien enfin l'évolution de la durée du travail avec celle de l'emploi, on trouve que sur la période 1980-2000, le nombre total d'heures travaillées rapportées à la population en âge de travailler a baissé de 16 % en France, qui a la performance la plus mauvaise avec

l'Allemagne. De plus, entre 2000 et 2001, le nombre d'heures travaillées par employé devait encore baisser de près de 4 % sous l'effet de la loi sur les 35 heures, ce qui implique une baisse du nombre total d'heures travaillées de plus de 3 % (compte tenu de la hausse de 0,9 % du taux d'emploi entre 2000 et 2001). Cette évolution est à contraster avec celle des Etats-Unis, dont le taux d'emploi augmente de près de 10 points entre 1980 et 2000, tandis que la durée du travail reste à peut près constante. L'écart entre la France et les Etats-Unis en termes d'heures travaillées s'est donc creusé de près de trente points sur cette période, ce qui à lui seul est plus que suffisant pour expliquer le recul de la France par rapport aux Etats-Unis en termes de PIB par tête.

Le capital

Les économies européennes, et la France en particulier, connaissaient dans les années 1960 et 1970 des taux d'investissement élevés, tandis que les Etats-Unis et les autres pays anglo-saxons investissaient sensiblement moins que l'Europe. Ainsi, si l'on regarde le classement des taux moyens d'investissement au cours des années soixante, le peloton de queue est constitué de pays anglo-saxons : Nouvelle-Zélande, Irlande, Etats-Unis, Royaume-Uni, et Canada. Les principaux pays d'Europe continentale avaient un taux d'investissement nettement plus élevé que les Etats-Unis. Ils s'élevaient à 22 % du PIB en France, 26,5 % en Allemagne, et 27,5 % en Italie, contre seulement 17,6 % aux Etats-Unis. On notera cependant que dès cette époque, la France n'était pas très bien classée, puisqu'elle occupait la quinzième place.

Ces taux d'investissements étaient exceptionnels. Ils étaient dus au boom économique des années 60 et aux besoins du rattrapage économique et de la reconstruction. Au cours des années 1990, ils avaient baissé à 19,3 % en France, 22,3 % en Allemagne, et 19,1 % en Italie. On aurait pu s'attendre que, sous l'effet de l'accumulation du capital, qui entraîne une baisse de sa rentabilité, l'investissement ait aussi baissé aux Etats-Unis. Or, ceux-ci affichaient un taux d'investissement de 18,1 % légèrement supérieur aux années soixante. Et, dans la seconde moitié des années 1990, le taux d'investissement américain atteignait 19,8 %, ce qui les plaçait devant la France et l'Italie.

Au cours des années 1990, les Etats-Unis ont donc comblé leur retard séculaire en matière d'investissement ; ce phénomène s'ajoute à leur performance supérieure en matière d'emploi. En ce qui concerne la France, sa performance n'est pas très bonne puisqu'elle se place vers la quatorzième ou la quinzième place, mais elle ne s'est pas déterioriée depuis les années 1960, au moins jusqu'en 1995. Depuis lors, on observe un légère réduction du taux d'investissement qui l'a fait dégringoler à la dix-septième place. Mais, contrairement au cas de l'emploi et des heures travaillées, on n'a pas le sentiment d'une dégradation constante de la position relative de la France. Le phénomène le plus significatif est celui de l'élimination de l'écart d'investissement entre les Etats-Unis et l'Europe. Cet écart permettait, pendant les années 60, à l'Europe de rattraper graduellement les Etats-Unis. Depuis 1995, ce phénomène s'est inversé et ce sont les Etats-Unis, bien que déjà plus riches, qui s'enrichissent par rapport à l'Europe.

La technologie

On peut enfin s'interroger sur l'évolution de la place relative de la France en matière de niveau technologique. La mesure de ce dernier est beaucoup moins simple que celle du PIB par tête. On peut soit recourir à la notion de « productivité totale des facteurs », due à

Solow[2], qui consiste à retrancher de la croissance totale la contribution estimée du travail et celle du capital, ce qui donne un résidu que l'on peut interpréter comme étant la contribution à la croissance de l'amélioration des techniques. Mais cette variable est en fait polluée par d'autres phénomènes, tels que les erreurs de mesures dans la qualité de la main-d'œuvre et du capital, les phénomènes de rendements d'échelle croissants et de concurrence imparfaite, et les variations dans l'utilisation des ressources au cours du cycle économique. Alternativement, on peut s'intéresser à des mesures directes de la pénétration d'une technologie donnée, ce qui fournit une « étude de cas » pouvant utilement compléter la statistique globale qu'est la productivité totale des facteurs.

Les données de productivité totale des facteurs produites par l'OCDE ne sont pas défavorables à la France. Comme le montre le graphique suivant, au cours des années 1980, la France se situait au deuxième rang parmi 11 pays. Depuis 1995, la productivité totale des facteurs augmente plus vite aux Etats-Unis qu'en Europe. Mais, au sein de l'Europe, la France est plutôt bien placée. Ainsi, d'après Nicoletti et Scarpetta[3], sur la période 1996-2000, le taux de croissance de la productivité totale des facteurs s'établit en France à 1,1 % par an en moyenne, contre 1,3 % aux Etats-Unis et 0,9 % dans l'ensemble de l'Union Européenne.

Ces données peuvent paraître d'autant plus rassurantes que dans le long terme, c'est le niveau des techniques et non l'utilisation du travail ou du capital qui détermine le vrai potentiel de croissance d'une économie. On pourrait donc en conclure que le déclin n'est qu'un phénomène transitoire; ou, dans le pire des cas, qu'une hausse du taux d'emploi et un retour de la durée du travail aux normes internationales suffirait pour l'annuler.

Nous ne voulons pas écarter cette conclusion, mais il est possible d'avoir quelques doutes à son égard. En effet, la réduction de l'emploi et de la durée du travail tend à augmenter mécaniquement la productivité totale des facteurs. En effet, ce sont les emplois et les heures les moins productifs qui sont détruits en priorité ; et il est très difficile de quantifier cet effet pour isoler la vraie croissance du niveau technique. C'est pour cette raison qu'il est probablement injustifié de se réjouir, comme le font beaucoup de détracteurs de la « thèse du déclin », du fait que la productivité horaire du travail soit si élevée en France, en comparaison

[2] « Technical change and the aggregate production function », *Review of Economics and Statistics,* 1957.
[3] « Regulation, Productivity, and Growth : OECD Evidence », *Economic Policy,* Avril 2003

des autres pays.[4] C'est sans doute à cause du phénomène que nous venons de mentionner. Si les Français étaient authentiquement plus productifs que les étrangers, on n'observerait pas de recul de la France en termes de niveau de vie. Et l'on peut parier que si l'on réduisait la durée du travail à 32 heures, la productivité du travail augmenterait encore.

Pour ces raisons, il est intéressant d'utiliser des études plus directes du niveau technologique de la France. L'OCDE publie un certain nombre d'indicateurs concernant aussi bien la Recherche-Développement que la pénétration des nouvelles technologies de l'information. Le tableau qui suit résume le rang de la France en ce qui concerne la pénétration de ces dernières.

	Rang 2001
Nombre de sites internet	19/29
Pénétration du haut débit	15/30
% de ménages avec un ordinateur (2000)	17/20
Utilisation d'internet	9/12
Accès à Internet	11/12
Abonnements à Internet	21/26

Tableau 4 – Les technologies de l'information en France

La performance est en général très mauvaise. Ainsi, la France se situe au dix-neuvième rang sur vingt-neuf pour le nombre de sites Internet pour 1000 habitants, avec 27,2 sites, ce qui est dix fois plus faible qu'aux Etats-Unis (275,3) et tout juste devant l'Espagne (26,2). La France est derrière la totalité des pays ayant un PIB par tête comparable. De même, en 2000 seuls 27,7 % des ménages avaient un ordinateur, contre 51 % aux Etats-Unis et 65 % au Danemark, ce qui plaçait la France au dix-septième rang sur vingt-et-un, devant le Portugal, la Turquie et le Mexique. Et en 2001, le Portugal avait dépassé la France, avec 39 % des ménages ayant accès à un ordinateur contre 32,2 % en France. La France ne devance certains pays au niveau de PIB comparable que pour un indicateur: la pénétration du haut débit.

D'autres indicateurs, notamment en ce qui concerne la recherche-développement et les brevets, sont moins défavorables, même s'ils n'indiquent pas de progression du rang de la France. Ainsi, en matière de dépenses de recherche-développement rapportées au PIB, la France occupait la septième place des pays de l'OCDE en 1981, et le même rang en 1997. Notons cependant que cet indicateur nous donne les ressources consacrées à la recherche, non les résultats de cette recherche. En matière de déposes de brevets résidants, la France occupait le douzième rang en 1980, et le treizième en 1997. Si la détérioration est peu significative, on notera que le rang de la France en termes de résultats n'est pas comparable à son rang en matière de dépenses, ce qui suggère que ces dépenses sont nettement moins productives qu'ailleurs. En outre, en ce qui concerne les demandes de brevets internationaux, la France a régressé du huitième rang en 1980, au quatorzième en 1997. Enfin, la balance commerciale technologique de la France -- c'est à dire la différence entre les royalties reçues et celles payées – se détériore lentement depuis vingt ans.

[4] Inversement, certains ont vu un facteur positif dans la hausse du « contenu de la croissance » en emploi lors de la baisse du chômage à la fin des années 1990 , alors que cette hausse n'était autre qu'un ralentissement de la croissance de la productivité ! Elle s'explique par le fait que les emplois créés ont été relativement peu productifs ; ce qui n'est pas étonnant puisque les chômeurs sont typiquement moins qualifiés que ceux qui ont un emploi. On ne peut donc à priori ni déplorer, si se féliciter de ce phénomène.

Pour ceux qui doutent de la bonne performance technologique de la France telle que décrite par l'évolution de la productivité totale des facteurs, ces données directes semblent corroborer leur position.

Les causes potentielles

Lorsqu'on est amené à réfléchir sur les causes du déclin relatif de la France, le développement des entraves à l'activité économique vient naturellement à l'esprit. Celles-ci sont de deux natures : d'une part les réglementations qui réduisent la concurrence sur les marchés des biens, du travail et financiers, d'autre part la tendance à la hausse du poids de l'Etat dans l'économie et du taux de prélèvement obligatoires. Lorsque ces ingrédients sont combinés dans des indices composites de liberté économique tels que ceux de la Heritage Foundation[5], la France se trouve invariablement très mal classée par rapport aux autres pays développés.

Il n'est pas nécessaire de retracer ici toutes les rigidités économiques, qui sont abondamment documentées dans d'autres publications telles que celles de l'OCDE. Nous résumons simplement les faits et mécanismes économiques les plus saillants.

Le marché du travail

Les rigidités du marché du travail français sont bien connues : stricte protection de l'emploi, salaire minimum contraignant, indemnités-chômage généreuses.

En 1998, par exemple, la France était classée dix-septième sur vingt-et-un dans l'indicateur OCDE composite de protection de l'emploi[6]. Les pays où la protection de l'emploi étaient plus stricte qu'en France sont l'Espagne, l'Italie, la Grèce, et le Portugal. En outre, la France est le *seul* pays de l'OCDE où la sévérité de la protection de l'emploi s'est accrue au cours des années 1990.

Les effets théoriques de la protection de l'emploi sur le chômage sont controversés. Celle-ci réduit effet la création d'emploi mais elle réduit également la destruction d'emplois. En principe, l'effet net sur le chômage peut donc être positif ou négatif. Pourtant, empiriquement, on constate une corrélation positive assez forte entre la protection de l'emploi et le chômage. La France et les pays sus-mentionnés connaissent un chômage élevé. Les pays où la protection de l'emploi est la plus faible sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, et la Suisse, et ont tous un taux de chômage faible. C'est peut-être que les effets négatifs de la protection de l'emploi sont beaucoup plus forts que ne le suggère l'analyse théorique. D'une part, elle augmente sans ambiguité la durée du chômage. Bien que cela n'implique pas en principe une hausse du *niveau* du chômage, il est probable que ce dernier augmente également parce que les chômeurs de longue durée deviennent « inemployables ». Ensuite, elle réduit la productivité de l'économie et donc sa capacité à payer des salaires élevés, en empêchant la réallocation du travail vers les emplois les plus productifs. Cet effet tend également à augmenter le chômage, en réduisant les incitations au travail.

---

[5] Voir http://cf.heritage.org/index/indexoffreedom.cfm

[6] Voir Giuseppe Nicoletti, Stefano Scarpetta and Olivier Boylaud, "Summary Indicators Of Product Market Regulation With An Extension To Employment Protection Legislation",
Economics department working papers no. 226, OCDE.

Mais ce n'est pas uniquement sur le chômage et sa durée que la protection de l'emploi peut avoir un effet négatif. Dans la mesure où la réallocation de la main d'œuvre vers les nouveaux secteurs est freinée, la croissance de ces secteurs est ralentie, et le niveau technologique de long terme s'en ressent. De plus, la protection de l'emploi crée un biais dans la structure de spécialisation d'un pays. Comme les fluctuations de l'emploi sont coûteuses, celui-ci tend à concentrer son activité économique dans des secteurs peu risqués. On préfèrera produire des biens arrivés à maturité plutôt que des biens récemment inventés et dont les perspectives ne sont pas assurées. La structure de l'innovation s'en ressentira également : on préfèrera améliorer les biens et procédés existants plutôt que d'en introduire de nouveaux. Ce n'est sans doute pas un hasard si les Etats-Unis raflent la majorité des brevets en informatique, biotechnologie, et espace, tandis que l'Europe a le dessus dans des technologies plus mûres comme la construction, les transports, ou la chimie[7].

Les autres rigidités du marché du travail ont un effet direct négatif sur l'emploi, et sans doute aucun effet significatif sur la croissance et la productivité. Le salaire minimum détruit les emplois des travailleurs les moins productifs, ce qui tend à augmenter le chômage. Cela augmente également la productivité moyenne du travail mesurée, puisque les emplois restants sont plus productifs que les emplois détruits. Mais cet effet est mécanique et ne traduit pas une amélioration réelle du niveau technologique. La France est un des pays où le salaire minimum est le plus élevé relativement au salaire moyen. La proportion d'employés payés au SMIC est également parmi la plus élevée des pays de l'OCDE. Une étude récente de Laroque et Salanié[8] estime qu'une hausse du SMIC de 10 % détruit près de 300.000 emplois de manière permanente. Il est donc légitime de penser que la hausse du niveau du SMIC relativement aux autres revenus a joué un rôle dans la mauvaise performance de la France en matière d'emploi. Entre 1980 et 2002, le PIB nominal par habitant a été multiplié par 2,9. Au cours de la même période, le SMIC horaire augmentait d'un facteur 3,2. Il est donc environ 10 % plus élevé, relativement aux autres revenus, en 2002 qu'en 1980, soit une perte de 300.000 emplois – plus de 10 % du chômage total – d'après les estimations de l'étude précitée[9].

En ce qui concerne la générosité de l'indemnisation du chômage, la France se situe dans la moyenne européenne et ne semble pas avoir évolué dans un sens ou dans un autre relativement aux autres pays depuis 1974. Si cette indemnisation explique une partie du chômage, elle ne semble donc pas contribuer au phénomène de déclin relatif.

Signalons pour conclure l'effet néfaste de politiques malthusiennes, telles que la réduction de temps de travail et les encouragements à la pré-retraite (ces derniers se trouvant en contradiction avec l'objectif d'assurer le financement des retraites), et qui reposent sur une vision erronnée du marché du travail d'après laquelle la quantité de travail totale serait fixe et l'on ne pourrait mieux espérer que de la répartir équitablement entre les participants. Une telle vision ignore les mécanismes de base de l'économie et est en contradiction avec l'expérience de pays à marchés flexibles comme les Etats-Unis, qui, au cours des années 1980 et 1990, ont absorbé des millions d'immigrants en créant le nombre correspondant d'emplois.

---

[7] Voir Gilles Saint-Paul, "Employment protection, innovation, and international specialization", *European Economic Review*, 46, 2, 375-395, 2002

[8] « Une décomposition du non-emploi en France », *Économie et Statistique* N° 331, 2000 - 1

[9] Ces calculs supposent que la hausse moyenne du PIB par tête nous donne une bonne indication de la hausse du SMIC compatible avec le maintien de l'emploi, étant donnés les gains de productivité.

Le marché des biens

La réglementation du marché des biens semble avoir un impact important sur la croissance. Empiriquement, Nicoletti et Scarpetta[10] trouvent que les pays qui ont connu la plus forte accélération de croissance au cours des années 1990 sont ceux qui ont le plus déréglementé. Leurs indices composites de réglementation impliquent également que la France est un des pays de l'OCDE où celle-ci est la plus contraignante (elle est typiquement classée parmi les trois pays les plus rigides pour la plupart des indicateurs), et aussi que celle-ci est un des pays ayant le moins déréglementé entre 1975 et 1998.

Sur le plan théorique, il n'est pas absolument clair qu'une plus grande concurrence sur le marché des biens favorise la croissance. En effet, la perspective d'obtenir des rentes de monopole peut stimuler l'innovation. Cela étant, si ces rentes de monopoles sont garanties par des brevets, alors une plus grande concurrence est favorable à l'innovation. Par ailleurs, lorsqu'il existe des technologies susceptibles d'être utilisées par tous les secteurs, ce qui est le cas pour les nouvelles technologies de l'information, la croissance sera d'autant plus stimulée que celles-ci sont bon marché. On vient de voir les mauvais résultats de la France en ce qui concerne la diffusion de ces technologies. On sait également que la France est un des pays où le coût d'accès à certaines technologies telles qu'Internet est le plus élevé.

Il est également probable que la réglementation des marchés des biens a un effet négatif sur l'emploi. En enchérissant ceux-ci, elle réduit en effet le pouvoir d'achat du salaire et l'incitation à travailler. Cependant, les avis sont partagés sur l'importance quantitative de cet effet.

Les marchés financiers

Les marchés financiers jouent un rôle important dans la diversification des risques et la provision de capital aux nouvelles entreprises. Pour cette raison, les économistes pensent que le développement financier a un impact important sur la croissance et l'innovation ; les études empiriques en coupe de pays ont corroboré cette hypothèse[11]. Dans quelle mesure peut-on affirmer qu'un développement inférieur des marchés financiers ait obéré la croissance en France ?

Il est certain que la disponibilité du *capital-risque* est beaucoup plus réduite en France et plus généralement en Europe, qu'aux Etats-Unis. Ainsi, le Nouveau Marché, l'équivalent français du NASDAQ a une capitalisation égale à 1,5 % de celle du Premier Marché, tandis que le NASDAQ représente 55 % du NYSE.

Malgré ce problème, la France est un des pays où le développement financier a le plus progressé depuis 1980. La taille de la capitalisation boursière relativement au PIB est en effet passée de 9 % à 117 % au cours de cette période[12], ce qui a fait progresser la France de la quatorzième à la huitième place sur dix-neuf pays. Il est donc difficile de prétendre que le sous-développement financier ait contribué au déclin[13].

---

[10] « Regulation, Productivity, and Growth : OECD Evidence », *Economic Policy,* Avril 2003

[11] **King,** Robert G.; **Levine,** Ross, "Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right"**,** *Quarterly Journal of Economics,* Volume 108, Issue 3, August 1993, Pages 717-737

[12] Voir Rajan et Zingales, "The Great Reversals: The Politics of Financial Development in the 20th Century", University of Chicago Graduate School of Business Working Paper, 2002

[13] Il existe cependant des travaux qui suggèrent que les pays de droit français souffriraient d'un handicap en matière de gouvernance et de développement financiers relativement aux pays anglo-saxons . Voir La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F., Shleifer, A., Vishny, R., 1998. « Law and finance ». *Journal of Political Economy* 106,

Le poids de l'Etat

Ce n'est un secret pour personne qu'au fil des ans la France est devenue l'un des pays avec le poids du secteur public et la pression fiscale les plus élevés. De fait, dans ce domaine, elle a quitté une situation comparable à celle des autres pays occidentaux pour se rapprocher des pays scandinaves. Comme le montre le tableau suivant, en 2000 la part de l'emploi public dans l'emploi total se situe à plus de 24 %, soit une augmentation de près de quatre points par rapport à 1980. Elle n'excède 20 % dans aucun pays non Scandinave. Dans le même temps, elle passait de 21 % à 13 % au Royaume-Uni.

		80	90	0
1	Japan	8,8	8,1	8,2
2	Netherlands	13,4	12,7	10,4
3	Ireland	14,2	13,7	11,2
4	Republic of Korea	11,9	10,9	11,6
5	Germany	14,6	15,1	12,2
6	Greece	9,5	12,3	12,4
7	United Kingdom	21,2	19,5	13,3
8	New Zealand	17,8	16,6	13,5
9	Switzerland	13,4	12,9	13,6
10	Australia	17,4	16,1	13,9
11	Spain	9,3	13,8	14,3
12	United States of America	16,4	15,4	15,2
13	Austria	13,4	16,0	16,0
14	Italy	15,4	17,3	16,8
15	Portugal	10,9	14,7	18,3
16	Belgium	18,9	19,8	18,6
17	Canada	20,0	21,0	19,6
18	Iceland	15,7	18,3	20,9
19	Finland	19,3	23,0	24,1
20	France	20,6	23,1	24,3
21	Denmark	28,0	29,6	30,4
22	Sweden	30,7	32,0	30,9
23	Norway	24,1	28,6	31,4

Tableau 5 – Part de l'emploi public dans l'emploi total

Si l'on regarde maintenant la part dans le PIB des dépenses publiques (qui inclut le service de la dette et les dépenses sociales), elle est passée en vingt ans de 41,8 % à 47,8 %, et la France se situe maintenant au vingtième rang de l'OCDE, devant la Belgique, handicapée par une très lourde dette publique, le Danemark, et la Suède.

Une hausse du poids de l'Etat ne signifie pas nécessairement un recul de la productivité et du niveau de vie. Cela dépend de la façon dont l'argent est dépensé. Les dépenses d'éducation et d'infrastructures, voire de santé, peuvent fort bien améliorer la productivité à condition que le secteur public soit géré de manière efficace. Les études empiriques montrent que la rentabilité sociale des investissements publics ainsi que leurs

---

1113-1155. Mais cette approche n'explique que des différences permanentes entre pays et non les évolutions au cours du temps.

effets sur la croissance sont forts[14]. On peut donc se réjouir du maintien à niveau de la part du PIB consacrée à l'investissement public, alors qu'elle tend à baisser dans les autres pays ; la France est ainsi passée de la dix-huitième à la dixième place.

		80	90	0
1	Japan	9,0	6,5	9,0
2	Republic of Korea	4,2	4,5	5,7
3	Portugal	3,4	3,3	5,4
4	Greece	2,2	2,4	3,9
5	Switzerland	3,5	4,0	3,9
6	Norway	3,6	3,6	3,4
7	United States of America	3,1	3,6	3,2
8	New Zealand	5,1	4,8	3,2
9	Spain	1,6	4,6	3,2
10	France	2,8	3,3	3,0
11	Iceland	3,1	3,5	2,8
12	Italy	2,9	3,2	2,7
13	Finland	1,7	3,4	2,7
14	Netherlands	3,2	2,5	2,6
15	Sweden	3,0	2,3	2,3
16	Canada	2,0	2,5	2,3
17	Ireland	6,4	2,2	2,3
18	Australia	2,5	2,2	2,2
19	Mexico	9,7	4,6	2,1
20	Austria	4,2	3,2	2,0
21	Belgium	4,6	1,6	1,9
22	Germany	3,3	2,3	1,9
23	Denmark	3,2	1,6	1,8
24	United Kingdom	2,2	2,2	1,6

Tableau 6 – Part de l'investissement public dans le PIB

Cependant, ces données ne disent rien sur l'*efficacité* de ces dépenses. Comme on l'a vu dans le cas de la Recherche-Développement (dont une grande partie du financement est public), la France est bien classée en ce qui concerne les dépenses, mais fait nettement moins bien en termes de résultats, si l'on en croit les statistiques sur les brevets. De même, d'après la base de données sur l'éducation de l'OCDE, la France se classait au sixième rang, en 1997, pour la part du PIB consacrée à l'éducation. Cela ne l'a pas empêchée de se classer seulement vingtième au *Third International Mathematics and Science Study* en 1995 pour les élèves âgés de 13 ans en mathématiques, et vingt-huitième en Sciences, ce qui la place au-dessous de la moyenne de l'OCDE.[15]

L'efficacité du secteur public est donc un des éléments clés du débat. Plus celle-ci est faible, plus il faut sacrifier une quantité élevée de biens privés pour obtenir une quantité donnée de biens publics. Plus elle est faible, moins il est probable qu'une hausse du poids de l'Etat se traduise par une amélioration de la productivité ou des indicateurs sociaux.

---

[14] **Karras,** Georgios, **"**Is Government Investment Underprovided in Europe: Evidence from a Panel of Fifteen Countries**",** *Economia Internazionale*, Volume 50, Issue 2, May 1997, Pages 223-235

[15] Voir Gilles Saint-Paul, 2002, « France's Relative Economic Decline : 1980-2000 », http://www.geocities.com/gspaul_8047/inprog/draft1.pdf

Une importante étude récente de la Banque Centrale Européenne[16] a produit des indicateurs synthétiques de productivité du secteur public. Ces indicateurs consistent à agréger des indices de performance de l'économie en matière de fonctionnement de l'administration (bureaucratie, corruption…), de santé, d'éducation, d'infrastructures, et à les rapporter aux dépenses publiques. Le tableau suivant résume, pour l'année 2000, la position relative du secteur public Français relativement aux autres pays, l' « efficacité relative » étant définie comme le rapport entre la productivité du secteur public français dans le domaine considéré et sa valeur moyenne dans l'OCDE ; un nombre inférieur à 1 indique donc une productivité inférieure à la moyenne.

Domaine	Administration	Education	Santé	Infrastructures
Efficacité relative	0,60	0,93	0,89	0,91
Rang (sur 23)	22	13	17	15

Tableau 7. Source : Afonso et al. (2003), Table 2

Comme on le constate, la France est au-dessous de la moyenne et dans la seconde moitié du tableau pour chacun de ces quatre indicateurs. Elle est même avant-dernière pour l'efficacité de son administration. D'après ces auteurs, le même niveau global de service public pourrait être garanti avec des dépenses égales à seulement 64 % de leur niveau actuel.

Par ailleurs, le financement des dépenses publiques passe par l'impôt qui est nécessairement distortionnaire. Plus la part de l'Etat est grande, plus les taux marginaux d'imposition sont élevés, et plus les incitations au travail et à l'investissement sont faibles. Daveri et Tabellini[17] ont étudié empiriquement ces effets et montrent qu'une hausse de 9 points des prélèvements sur les salaires réduit le taux de croissance de 0,4 points par an, et a un fort effet sur le chômage. On peut donc raisonnablement penser que la hausse de la pression fiscale en France a contribué pour une part non négligeable au phénomène de déclin.

Les efforts faits ces dernières années pour réduire les distorsions liées à l'impôt, tels que l'introduction de la CSG (qui accroît la base fiscale des cotisations sociales), la prime à l'emploi ou les réductions de charges sur les bas salaires sont louables et améliorent l'efficacité économique ; mais il n'en reste pas moins que leurs effets restent faibles par rapport à ceux que pourraient avoir une réduction significative des dépenses publiques. Une réduction d'impôts, ou une ristourne telle que celles qui sont pratiquées avec le RMI ou les indemnités chômage, pour les travailleurs les moins payés doit être financée par une hausse présente ou future des impôts pour d'autres catégories de travailleurs. On ne fait donc que transférer les effets désincitatifs de l'impôt vers ces autres catégories : on remplace une distorsion par une autre parce que cette dernière est plus faible, alors qu'une réduction générale du poids de l'Etat réduirait les distorsions fiscales dans l'ensemble de l'économie.

Existe-t-il une contrepartie sociale ?

Si l'on admet que le recul relatif du niveau de vie en France est du aux interventions étatiques, on peut se demander si ces interventions n'ont pas un impact positif sur la qualité de la vie qui compenserait la baisse, ou plutôt la moindre hausse, du niveau de vie relativement

[16] Antonio Afonso, Ludger Schuknecht, et Vito Tanzi, "Public sector efficiency, an international comparison", Working Paper No. 242, European Central Bank, 2003.
[17] "Unemployment, Growth and Taxation in Industrial Countries", *Economic Policy,* 30, 2000, 47-88

aux autres pays. Qu'en est-il de la cohésion sociale, de la santé, de la sécurité ? Les Français ont-ils, grâce à l'Etat, progressé dans ces domaines, au point que cela valait la peine d'y sacrifier quelques points de pourcentages de PIB ? S'il en est ainsi, il y a déclin du pouvoir d'achat matériel, mais progression du bien-être, tel que défini par un indice prenant en compte les « biens publics » : sécurité, santé, cohésion sociale, éducation, etc. Le déclin du PIB par tête ne serait alors que la manifestation des préférences d'une société qui a choisi réduire la provision de biens privés au profit des biens publics.

Cependant, les résultats cités dans la section précédente suggèrent que l'Etat Français est peu efficace dans la production de biens publics. Au moyen de sa fiscalité élevée, la France consacre mécaniquement une part plus grande de son PIB aux biens publics (définis au sens large). Mais à cause du déficit d'efficacité du secteur public, on ne peut en conclure que le niveau de bien public soit une compensation suffisante à la perte de bien-être en termes de biens privés. On l'a vu plus haut dans le cas de l'éducation où le classement de la France dans le domaine des résultats était inférieur à son classement concernant les dépenses. L'étude précitée de la Banque Centrale Européenne fournit, outre les indices d'efficacité déjà discutés, des indicateurs synthétiques de la performance globale du secteur public dans divers domaines. Ces indicateurs nous donnent une idée du niveau de bien public non rapporté aux dépenses. La France est effectivement au-dessus de la moyenne de l'OCDE en ce qui concerne les indicateurs d'éducation, de santé et d'infrastructures. Mais elle n'est que légèrement au-dessus de la moyenne, alors qu'elle est très nettement au-dessus lorsqu'on regarde les dépenses. Ainsi, dans le domaine de l'éducation elle se situe 3 % au-dessus de la moyenne, soit à la huitième place ex-aequo, ce qui est honorable. Elle se situe également à la huitième place ex-aequo pour son niveau de santé, et à la neuvième ex-aequo dans le domaine des infrastructures. Mais elle est à la cinquième en ce qui concerne les dépenses de santé rapportées au PIB. La performance de la France sur ces indicateurs est donc bonne mais son rang est plus mauvais que son rang selon les dépenses correspondantes. En outre, la performance des administrations publiques est faible, à 72 % de la moyenne de l'OCDE, ce qui place la France au vingtième rang, devant la Grèce, le Portugal et l'Italie. Enfin, et c'est là un point crucial, la performance relative de la France en matière de biens publics ne semble pas s'être systématiquement améliorée au cours de la période où son statut économique relatif baissait. Le déclin ne semble donc pas être compensé par une amélioration du niveau de bien public : ce niveau est convenable, bien que produit à un coût excessif, mais il était déjà tout aussi convenable il y a vingt ans. Il semble y avoir cependant une exception de taille : la santé.

Nous allons illustrer ces points au moyen de quelques exemples.

L'inégalité

On peut se demander si, grâce aux politiques redistributives, la France a mieux réussi à réduire les inégalités (à supposer que cela soit un objectif social désirable) que les pays par rapport auxquels elle a perdu du terrain économiquement. La question est d'autant plus pertinente que l'on observe une stagnation voire une baisse des salaires réels des travailleurs les moins qualifiés entre le début des années 1970 et la fin des années 1990 dans nombre de pays anglo-saxons, notamment les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La France a-t-elle évité cette déterioration de la distribution des revenus et son recul économique est-il le prix à payer ? Pour répondre à cette question, nous avons regardé[18] le taux de croissance du revenu réel des ménages les plus pauvres dans 13 pays dont la France. En effet, on ne peut pas se féliciter d'une baisse des inégalités, si celle-ci est due à la stagnation ou à la régression des

[18] Voir Gilles Saint-Paul, « France's relative economic decline », Op. Cit.

revenus des plus riches. On trouve qu'entre 1977 et 1996, en moyenne, le revenu des ménages les plus pauvres a progressé plus rapidement en France qu'en Australie, en Allemagne, en Suède, et au Royaume-Uni. Inversement, il a progressé plus vite qu'en France au Canada, en Finlande, en Italie, aux Pays-Bas, en Norvège, aux Pays-Bas, en Espagne, et aux Etats-Unis. Ces résultats sont à prendre avec précaution étant donné les incertitudes dont sont entachées les statistiques sur l'inégalité. Quoi qu'il en soit, ils suggèrent que si l'on se limite au revenu des plus pauvres, la France perd du terrain par rapport à une majorité de pays.

La santé

Il y a un domaine où la performance de la France est élevée et semble s'améliorer : celui de la santé. Le tableau suivant donne l'évolution des divers indicateurs :

	Rang 1980	Rang 2000
Esperance de vie des femmes	9	3
Esperance de vie des hommes	13	14
Mortalité infantile	9	7

On voit que le rang de la France s'est amélioré en ce qui concerne la mortalité infantile et surtout l'espérance de vie des femmes ; il s'est par contre déterioré pour l'espérance de vie des hommes.

La criminalité

La criminalité est un élément important de l'évaluation des biens publics puisque la sécurité fait partie des fonctions régaliennes de l'Etat. En France elle a augmenté de 4,3 % par an en moyenne entre 1983 et 1996[19], ce qui a fait passer la France du huitième au dixième rang. Il y a donc une déterioration, mais elle n'est pas brutale.

Le suicide

Il peut être intéressant de regarder l'évolution du taux de suicide, parce qu'il nous donne une information directe sur l'évolution du bien-être. D'un point de vue économique, ce choix implique que l'individu estime que l'utilité d'être vivant est inférieure à celle d'être mort. Une augmentation générale du bien-être devrait donc se traduire par une baisse des taux de suicide. S'il était vrai que la meilleure provision de biens publics a plus que compensé le recul économique, on devrait observer une baisse du taux de suicide relativement aux autres pays. Or, sur dix-sept pays de l'OCDE, entre 1965 et 1997, la France est passée de la douzième à la quatorzième place du classement (devant l'Autriche, la Finlande, et la Belgique) par taux de suicide croissant, passant de 15 à 19 suicides pour 100.000 habitant[20]. On notera cependant que le gros de cette hausse a lieu au cours des années 1970, et que le taux reste stable depuis 1980—ce qui suggère un lien potentiel entre la hausse des taux de suicide et celle du chômage. Quoi qu'il en soit, la hausse des dépenses publiques, notamment sociales, depuis 1980, semble avoir été impuissante à réduire les taux de suicides, qui demeurent parmi les plus élevés du monde développé.

[19] Source : United Nations Survey on Crime Trends and the Operations of Criminal Justice Systems, voir Saint-Paul (2002).
[20] Voir Saint-Paul, 2002, Op. Cit.

De ce qui précède, nous concluons que le déclin économique relatif ne semble pas compensé par une hausse des indicateurs sociaux, avec l'exception notable de l'espérance de vie des femmes. Cela est en partie dû au fait que l'efficacité de la France dans la provision de biens publics est nettement inférieure aux autres pays.

Conclusion

Au terme de cette étude, il serait naturel de se prononcer sur les mesures à prendre pour enrayer le déclin. Il est très probable qu'une réduction des dépenses publiques et donc des impôts relanceraient la machine économique. C'est ce qu'a fait la Grande Bretagne de Margaret Thatcher, ce qui lui a permis de combler la moitié de l'écart par rapport à la France (Tableau 1), voire la totalité selon certaines données. En particulier, la productivité totale des facteurs, qui stagnait dangereusement, s'est fortement améliorée au Royaume Uni dans la foulée des réformes du début des années quatre-vingts.

Cette conclusion, cependant, est naïve au sens où elle ignore que les politiques publiques qui ont contribué au déclin procèdent de choix collectifs. Si les français sont prêts à sacrifier une partie de leur pouvoir d'achat en échange d'une meilleure prise en charge de l'individu par l'Etat-providence, le recul économique n'est que le prix à payer pour ce choix. Et il n'est alors pas pertinent de dénoncer le déclin économique comme pervers ou résultant d'une erreur.

Cependant, un paradoxe est apparu au cours de l'étude qui précède : le secteur public français est, en moyenne, un des moins efficaces parmi les pays développés. C'est sans doute pour cette raison qu'aucune contrepartie significative en termes de biens publics n'est apparue. Et l'on peut se demander pourquoi, si ce n'est par erreur, les Français ont consacré des ressources croissantes à un secteur public aussi improductif. Il nous semble au contraire que le choix d'une large intervention de l'Etat dans la société ne se justifie que si ce dernier est suffisamment productif. Si ce n'est pas le cas, il semble plus raisonnable de limiter le poids de l'Etat et de déléguer dans une large mesure ses fonctions au secteur privé.

Or, jusqu'à présent, ce paradoxe est non résolu : la France ne s'est engagée ni sur la voie de la réforme de l'Etat ni sur celle de la réduction des dépenses publiques.